

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans ignorer que depuis maintenant un mois, des émeutes ont lieu quotidiennement sur l'île de Mayotte.

Si les conditions de vie et de travail se compliquent sérieusement pour les fonctionnaires, la situation de nos collègues ne déroge pas à la règle. Cette situation dégénère malheureusement en un affrontement entre la population locale et les métropolitains...

Permettez moi de vous citer un exemple précis : celui des collègues de la Paierie Départementale située à Mamoutzou à la périphérie du centre ville dans une zone touchée par les émeutes puisque le magasin "SFR" situé à proximité a été incendié il y a quelques jours..

Les agents prennent déjà d'énormes risques à venir travailler du fait de la présence de "barrages sauvages" sur les routes.

Certains jours, il leur est même impossible de se rendre au bureau.

Une fois arrivés à destination, ils doivent se barricader et ne ressortent pas avant la fin de la journée et ce, en catimini, pour éviter d'être repérés.

Certains d'entre eux ont essuyé des jets de pierres en voulant regagner leurs domiciles.

Un autre a vu son domicile cambriolé et entièrement dévalisé en moins d'une heure...

De plus, les magasins n'étant ouverts que quelques heures, le ravitaillement alimentaire devient très difficile.

Compte tenu de ces éléments nous amenant à penser que la sécurité de nos collègues n'est plus assurée, ne serait il pas envisageable de les affecter provisoirement à la Réunion ou en métropole jusqu'au parfait rétablissement de la situation dans l'île ?

Bien cordialement.

Isabelle NAIT AMARA

Secrétaire Générale des Finances CFTC